



FranceAgriMer

>ÉDITION octobre 2010

Observatoire des exploitations horticoles et pépinières

résultats 2007 et 2008



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer



Voir loin, les pieds sur terre

Observatoire des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2007 et 2008

1	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE : OBJECTIFS, MÉTHODE, ÉCHANTILLON	4
1.1	Objectifs de l'étude.....	4
1.2	Méthode	4
1.3	Échantillon	5
1.3.1	Typologie de l'échantillon.....	5
1.3.2	Une double approche : métier ⇔ commercialisation.....	5
2	ÉCHANTILLON GLOBAL.....	7
2.1	Présentation de l'échantillon	7
2.2	Les principaux éléments de charges	8
2.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	8
2.4	La situation financière	9
3	PÉPINIÈRE PLEIN CHAMP	11
3.1	Présentation de l'échantillon	11
3.2	Les principaux éléments de charges	11
3.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	12
3.4	La situation financière	12
4	HORTICULTEURS	14
4.1	Présentation de l'échantillon	14
4.2	Les principaux éléments de charges	14
4.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	15
4.4	La situation financière	15
5	VENTE DIRECTE	17
5.1	Présentation de l'échantillon	17
5.2	Les principaux éléments de charges	17
5.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	18
5.4	La situation financière	18

6	VENTE À GROSSISTE	20
6.1	Présentation de l'échantillon	20
6.2	Les principaux éléments de charges	20
6.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	21
6.4	La situation financière	21
7	CONCLUSION	23
8	GLOSSAIRE	24

1 Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

1.1 Objectifs de l'étude

L'Observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CER France, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

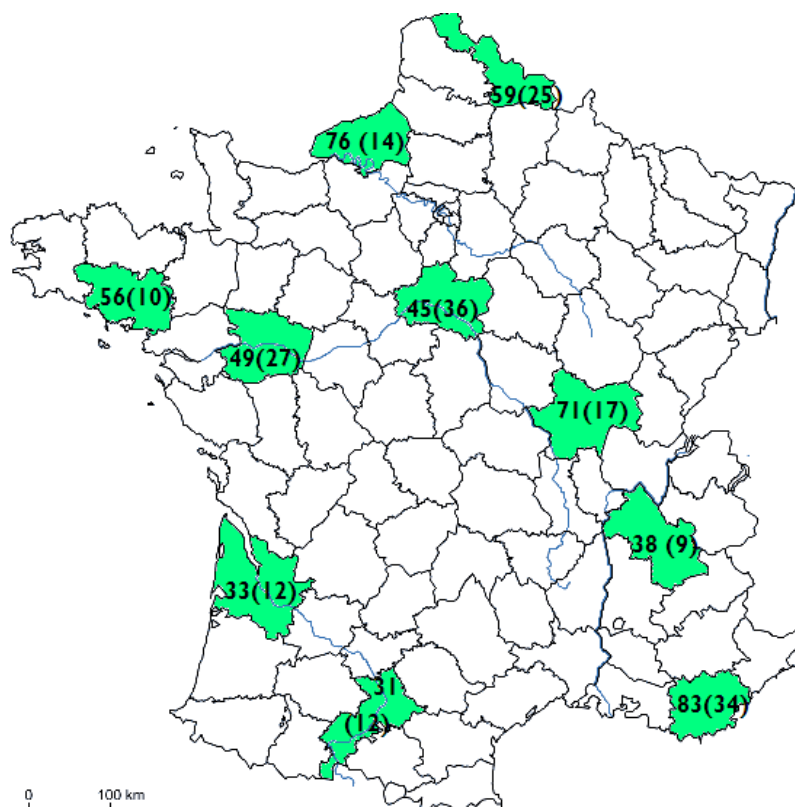
- effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises,
- déceler des fragilités dans certains types de structures.

1.2 Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CER France a mobilisé un « panel » de 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

*La carte ci-contre illustre la provenance géographique des entreprises analysées :
Le premier nombre indiquant le numéro du département, le nombre figurant entre parenthèses indiquant le nombre d'entreprises enquêtées.*

Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.



1.3 Échantillon

Ce panel de 200 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique.

Par ailleurs, pour analyser les évolutions sur deux années, l'échantillon a été constitué sur les deux exercices comptables 2007 et 2008 sur le principe de l'échantillon constant. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique. Pour les éditions à venir de l'observatoire, certaines entreprises auront disparu de l'échantillon (vie de l'entreprise, exercice comptable partiel...), nous appliquerons le principe d'échantillon constant glissant : pour chaque couple d'années observé, l'échantillon est constant.

1.3.1 Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80% du Chiffre d'affaires)
- Pas de producteurs de muguet
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60%)

1.3.2 Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métiers conduit à segmenter les 200 entreprises de la façon suivante :

- 107 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs),
- 57 pépinières,
- 36 exploitations « fleurs coupées »,

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises :

- 42 % en vente directe dominante,
- 20 % en vente à des distributeurs,
- 5 % en vente à des collectivités,
- 33 % en ventes à des grossistes.

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel de 200 entreprises à la répartition suivante :

	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	9%	4%	26%	2%	41%
VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL	5%	1%	12%	2%	20%
VENTE A COLLECTIVITE	1%	0%	5%	0%	6%
VENTE A GROSSISTE	6%	2%	10%	15%	33%
TOTAL	21%	7%	53%	19%	100%

Si la population globale est conséquente, le croisement de ces critères a un double effet :

- il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières. Cette diversité est une demande forte de la part de FranceAgriMer ;
- en éclatant cette population en plusieurs sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire valablement que sur les groupes les plus nombreux.

Avertissement L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprise n'a pas de sens d'un point de vue statistique. C'est pourquoi l'analyse n'a pas porté sur toutes les catégories.

Les groupes suivants ont été étudiés :

- l'échantillon global des 200 entreprises,
- le groupe vente directe (environ 80 entreprises),
- le groupe vente à grossistes (environ 60 entreprises),
- le groupe pépinières plein champ (environ 40 entreprises),
- le groupe entreprises horticoles (environ 100 entreprises).

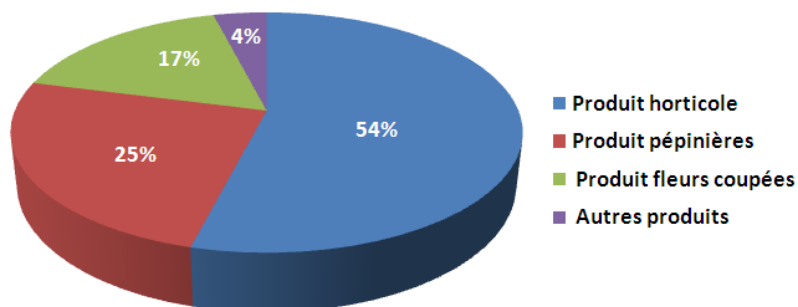
2 Échantillon global

2.1 Présentation de l'échantillon

La présentation du panel dans sa globalité n'a pas de sens économique et ne vise pas à représenter la réalité d'une structure moyenne. Cette analyse vise plus à donner des repères sur la composition structurelle de l'échantillon des 200 entreprises et peut permettre de positionner tel ou tel sous-groupe par rapport à ce groupe « témoin ». C'est une logique de *baromètre* du secteur horticole et pépinières qui est visée ici.

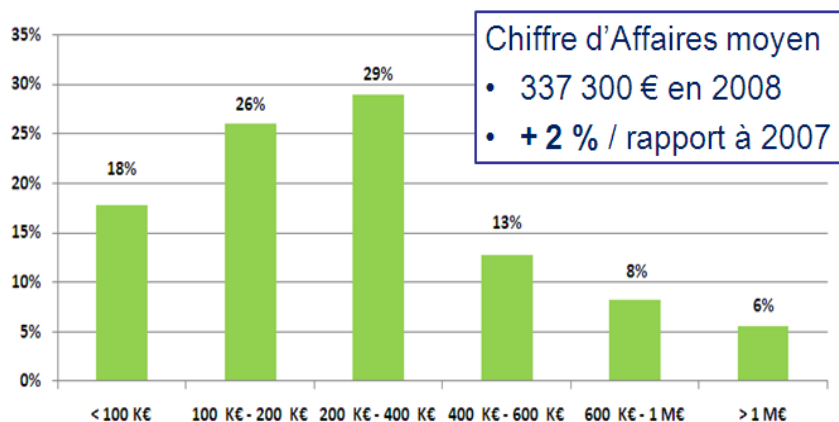
La structure moyenne du panel des 200 entreprises participant à cet observatoire compte 4,7 UTH dont 3,2 salariés et 1,5 UTAF (actif familial).

En 2008, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élevait à 337 300 € avec une répartition du produit comme suit :



Outre la composition du produit global (horti, pépi, fleurs coupées), on relève une assez forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations selon le CA



- Près de la moitié des exploitations ont un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €.
- Trois entreprises sur dix se retrouvent dans la classe moyenne « 200 K€ à 400 K€ ».
- Près de 15 % des entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 600 000 €, soit près du double du chiffre d'affaires moyen.

2.2 Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne en 2008 à 143 500 € soit une progression de 4 % par rapport à 2007. Ces charges proportionnelles consomment près de 43 % du produit total et se concentrent 80 % autour de quatre postes :

- les semences et plants pour environ la moitié,
- les engrais et le terreau pour 11 %,
- les emballages pour 11 %,
- les combustibles pour près de 9 %.

Semences et Plants: 71 400 € (+ 2%)

soit 50% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 16 200€ (stable)

soit 11% des charges opérationnelles

Emballages : 15 800 € (+ 7%)

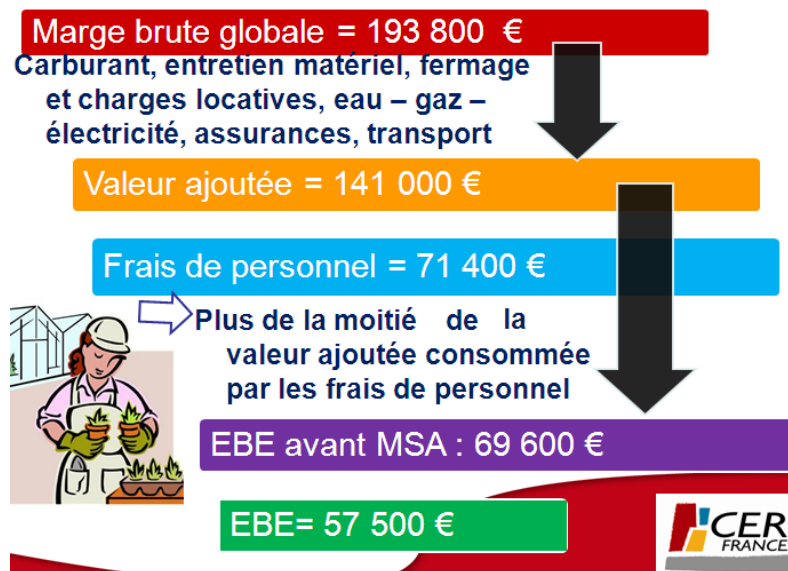
soit 11% des charges opérationnelles

Combustibles : 12 200 € (+ 22%)

soit 8,5% des charges opérationnelles

À noter : dans ce document nous avons analysé les charges opérationnelles hors main d'œuvre. L'ensemble des charges de personnel sont globalisées en charges de structure.

2.3 Les soldes intermédiaires de gestion



Avec un produit moyen de 337 300 €, des charges proportionnelles à hauteur de 143 500 €, la marge brute globale moyenne s'élève à près de 194 000 €.

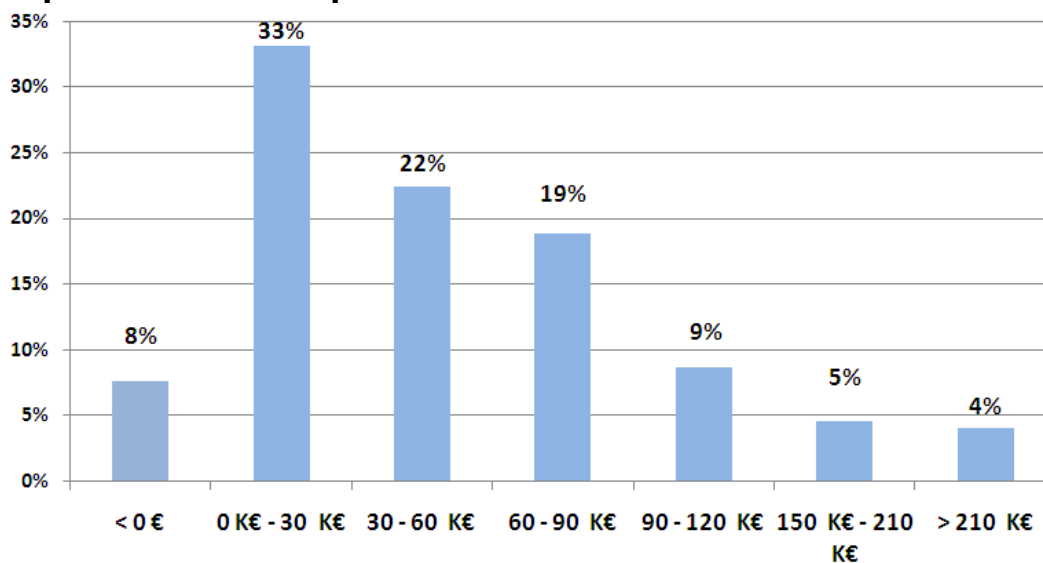
Avec un montant global de charges de structure (hors frais de personnel) de 52 800 €, la valeur ajoutée moyenne est de 141 000 €.

Cette valeur ajoutée est consommée pour plus de la moitié par les frais de personnel d'un montant de 71 400 €. Si on y intègre les

charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation moyen ressort à 57 500 € en 2008, soit une augmentation de plus de 3 % par rapport à 2007.

Là encore, cet EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel. Quatre entreprises sur dix dégagent un EBE inférieur à 30 000 €, tandis qu'à l'autre extrême, près d'une exploitation sur 5 possède un EBE de plus de 90 000 €.

Répartition des entreprises selon l'EBE



2.4 La situation financière

L'EBE doit servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir. Le ratio EBE/Produit permet de mesurer la performance économique d'une exploitation.

Au niveau de l'échantillon global, les annuités et frais financiers consomment près de 43 % de l'EBE dégagant un revenu disponible d'environ 33 000 €. Le montant des prélèvements privés s'élève à 24 500 € soit un peu plus de 16 300 € par actif familial.



Le solde de 8 500 € représente la CAF (capacité d'autofinancement) dégagée par l'entreprise sur l'exercice comptable.

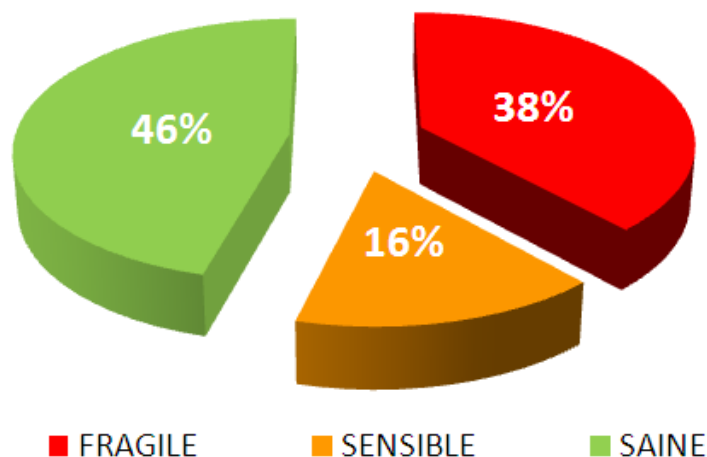
Si le taux d'endettement moyen demeure stable entre 2007 et 2008 à 62 %, l'exercice comptable de 2008 a permis un renforcement de la trésorerie nette de près de 6 %.

Afin de compléter l'analyse financière, nous avons utilisé un « score » basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations. Ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, mais cet outil permet de mesurer l'évolution financière d'un groupe d'exploitations sur plusieurs années.

La photo à l'instant T mérite d'être analysée avec un certain recul pour privilégier l'évolution de la répartition entre les trois classes « saine », « sensible », « fragile » au fil des ans.

Selon ce score, la situation économique et financière est saine pour 46 % de l'échantillon global. Près de quatre entreprises sur dix sont dans une situation fragilisée et 16 % en situation sensible.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière en 2008



3 Pépinière plein champ

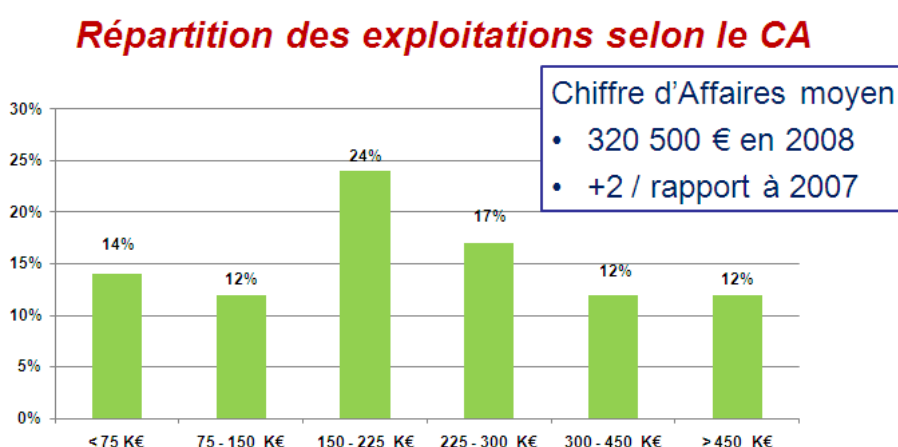
3.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 43 exploitations dont la moitié commercialise en direct, un quart à un distributeur final et un quart à un grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 18 ha et 4,6 actifs en 2008, dont environ 3 salariés.

Avec un produit de 320 500 €, en légère progression de 2 % par rapport à 2007, ces exploitations réalisent plus de 90 % de leur chiffre d'affaires en activité pépinière.

La population se caractérise par une forte hétérogénéité, puisque la moitié des structures ont un chiffre d'affaires en deçà de 225 000 € et même une entreprise sur sept en dessous de 75 K€ (seuil d'imposition au bénéfice réel).



3.2 Les principaux éléments de charges

Quelques éléments sur les charges

Près de 75% sur 3 postes

Semences et Plants: 62 300 € (+15%) soit 55% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 13 500 € (+11%) soit 12% des charges opérationnelles

Emballages : 9 400 € (+13%) soit 8% des charges opérationnelles

Sur l'exercice 2008, on relève une sensible progression des charges opérationnelles de près de 15 % à 112 300 € : elles pèsent à hauteur de 35 % du produit global. La hausse des charges opérationnelles est expliquée pour plus de la moitié par celles des semences (+ 15 % à près de 62 300 €). Par ailleurs, les

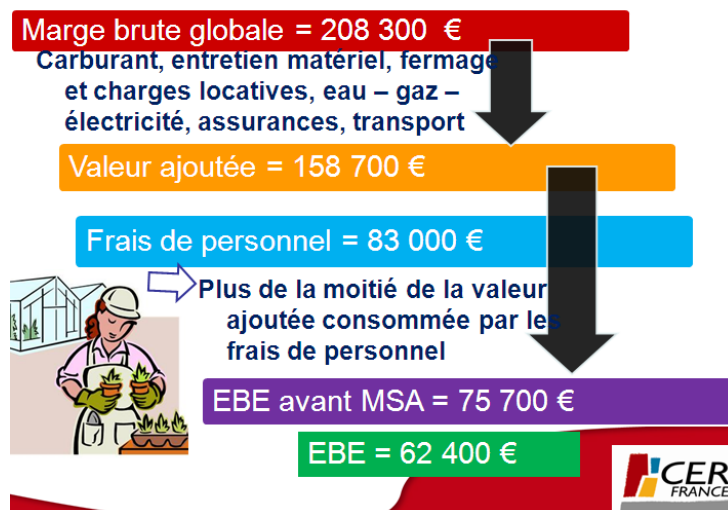
charges de produits de traitement, d'emballage et de fourniture diverses progressent respectivement de 8 %, 23 % et 22 %.

3.3 Les soldes intermédiaires de gestion

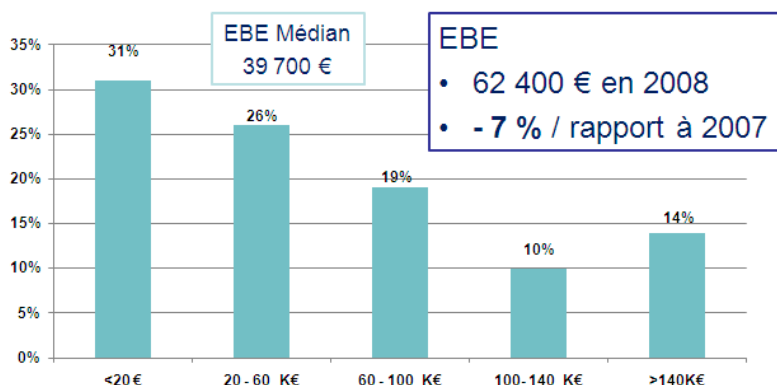
La progression du produit, trop modeste, ne permet pas de compenser la progression des charges opérationnelles.

À 208 300 €, la marge brute globale est en retrait de 4 %. De même, la hausse des charges de structure fait reculer la valeur ajoutée de 6 % à moins de 159 000 €.

Malgré une diminution sensible des charges en personnel à 83 000€ (- 7 % entre 2008 et 2007), on note un recul de l'EBE de près de 8 % à près de 62 400 €.



Répartition des exploitations selon l'EBE



La répartition des exploitations selon l'EBE révèle une forte concentration des structures dans les premières classes. 50 % des entreprises dégagent un EBE inférieur à 40 000 €. Un quart d'entre elles ont un EBE supérieur à 100 000 €.

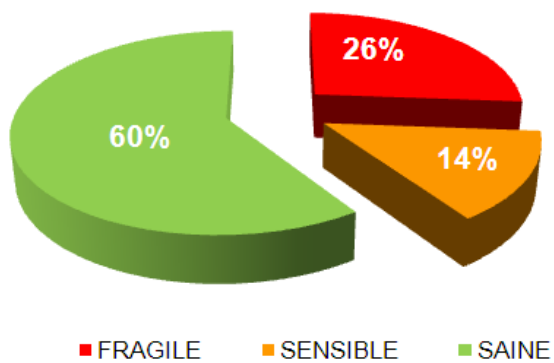
3.4 La situation financière

Dans ce contexte, les prélèvements privés sont quasiment stables à 34 400 € en moyenne soit environ 24 600 € par UTAF.

Malgré cette perte de performance économique, ces exploitations gardent une capacité d'autofinancement positive à plus de 8 400 €, en sensible baisse néanmoins. Cette CAF s'est traduit par de nouveaux investissements à hauteur d'environ 20 000 € en progression de 8 %, financés à 94 % par un recours à l'emprunt.



Analyse de la situation économique et financière



Au final, le taux d'endettement progresse de près de deux point mais demeure à un niveau acceptable à moins de 51 %.

Selon la méthode du score, basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement, la situation financière des pépiniéristes de plein champ est saine pour 60 % d'entre eux. Un quart des structures sont en situation fragile et une sur sept en situation sensible.

4 Horticulteurs

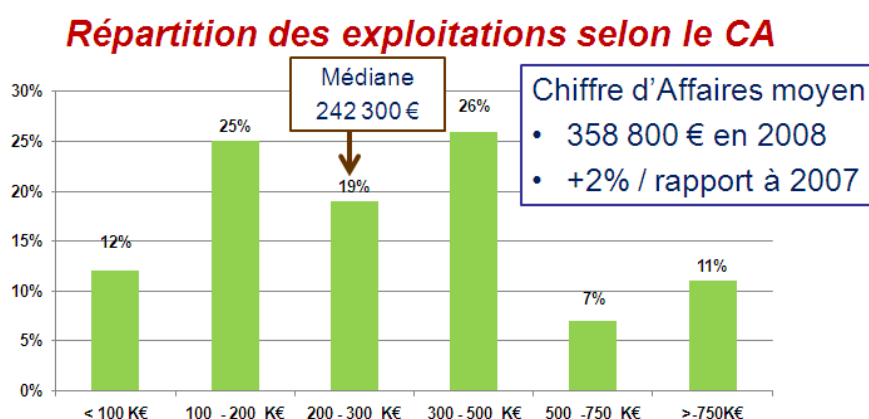
4.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 106 exploitations dont la moitié commercialise en direct, un quart à un distributeur final et un quart à un grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte 1 260 m² de serres, 5 actifs en 2008, dont environ 3,4 salariés.

Avec un produit de 358 800 €, en légère progression de 2 % par rapport à 2007, ces exploitations réalisent 96 % de leur chiffre d'affaires en activité horticulture.

70 % des entreprises se retrouvent dans une large fourchette de chiffre d'affaires comprise entre 100 000 € et 500 000 €.

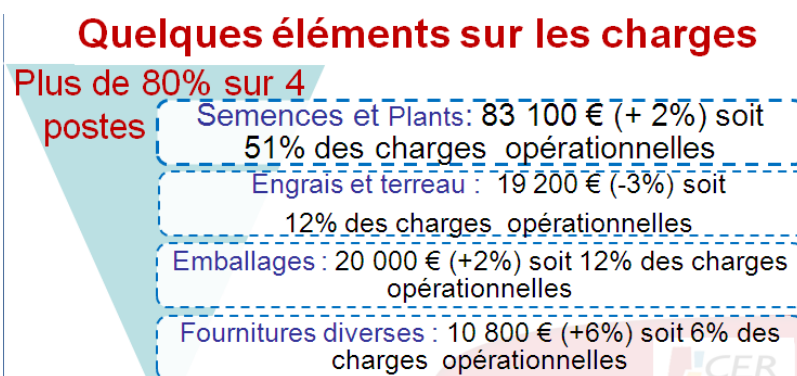


Aux extrêmes, 12 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €, tandis que dans 11 % des cas il est supérieur à 750 000 €.

4.2 Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2008, les charges opérationnelles s'élèvent à 161 700 € (+ 2 % par rapport à 2007).

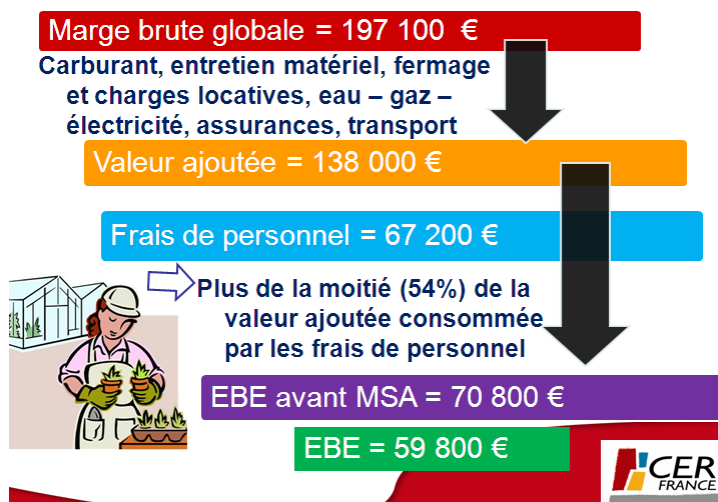
Outre le poste « semences et plants », qui représente plus de la moitié des charges opérationnelles, on note deux postes sensiblement équivalents : engrais et terreau (19 200 €) et les emballages pour 20 000 €.



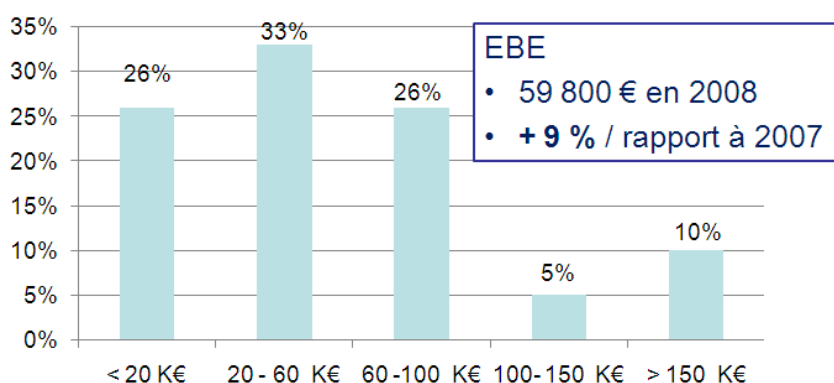
4.3 Les soldes intermédiaires de gestion

La progression des charges opérationnelles étant compensée par celle du chiffre d'affaires, la marge brute globale de l'entreprise horticole est en progrès de 1 % à 197 000 €.

Dans un contexte globalement stable, on souligne même un léger tassement des charges de structure, permettant au final une progression de l'EBE de 9 % à 59 800 €.



Répartition des exploitations selon l'EBE



Si l'EBE moyen progresse sensiblement au cours de l'exercice 2008, il existe une assez forte disparité au sein de l'effectif. Un quart des entreprises ne dégage pas 20 000 € d'EBE. Près d'une entreprise sur sept dégage en revanche un EBE supérieur à 80 000 €.

4.4 La situation financière

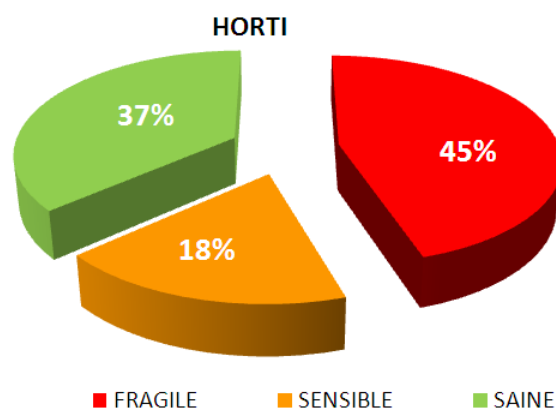
Les annuités en retrait de plus de 3 600 € par rapport à 2007 consomment environ 24 % de l'EBE. De même, la baisse des prélèvements privés à 25 700 € permet de renouer avec une CAF (capacité d'autofinancement) positive à 8 200 €.



Le taux d'endettement moyen reste stable à près de 69 % ; la trésorerie nette est en hausse de plus de 7 % à près de 121 000 €.

L'exercice comptable de 2008 se concrétise aussi par une amélioration de la situation économique et financière mesurée à partir de la méthode des scores.

La part d'entreprises en situation fragile reste conséquente (45 %), mais recule de 4 points. La proportion de structures en situation saine progresse de 3 points à 37 %.



5 Vente directe

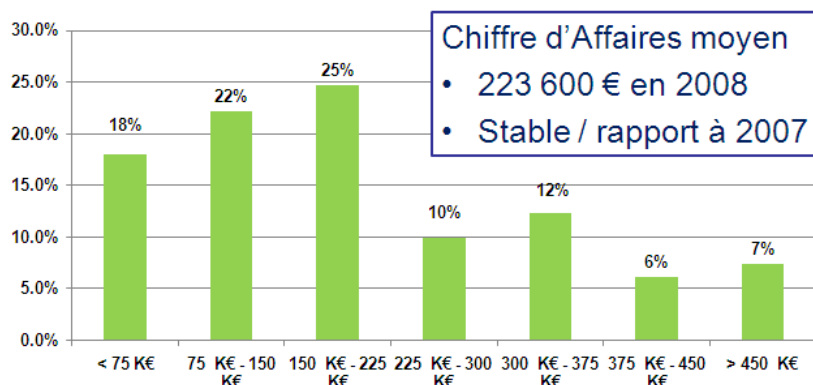
5.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon constitué de 80 exploitations comprend plus de 63 % d'horticulteurs et environ un quart de pépiniéristes de plein champ et 10 % de pépiniéristes hors sol.

Sur environ 4 ha, la structure moyenne dispose de 1 542 m² de serre pour 3,4 actifs. Elle dégage un produit moyen d'environ 224 000 € soit un peu plus de 62 000 € /UTH. Le produit, resté stable entre 2007 et 2008 provient pour environ 65 % d'un produit horticole et pour 24 % d'un produit pépinière. Cette répartition évoluant peu entre les deux années.

La population des entreprises commercialisant leur production en vente directe se concentre dans les premières tranches en termes de chiffres d'affaires. Les trois quart d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires de moins de 300 000 €. Seules 7 % ont un chiffre d'affaires supérieur à 450 000€ et aucune ne dépasse un million d'€.

Répartition des exploitations selon le CA



5.2 Les principaux éléments de charges

Ce groupe « vente directe » se caractérise par une maîtrise des charges opérationnelles puisqu'on note même une très légère diminution de 1 %. L'ensemble des charges opérationnelles pèse pour plus de la moitié des charges (52 %).

Quelques éléments sur les charges

84% sur 3 postes

Semences et Plants: 52 600 € (- 2%) soit 62% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 9 900 € (- 3%) soit 12% des charges opérationnelles

Fournitures diverses: 8 650 € (- 7%) soit 10% des charges opérationnelles

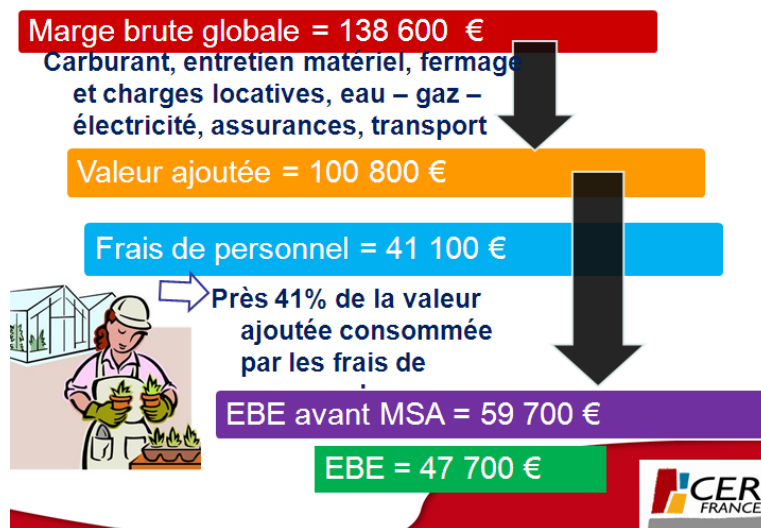
Les trois postes « semences et plants », « engrais et terreau » et « fournitures diverses » concentrent 84 % des charges opérationnelles avec respectivement 62 %, 12 % et 10 %.

À l'inverse, la maîtrise constatée sur les charges proportionnelles ne se vérifie pas au niveau des charges de structure qui progressent globalement de 3 %, en particulier les postes « carburants » et « frais de personnel » sont en nette hausse.

5.3 Les soldes intermédiaires de gestion

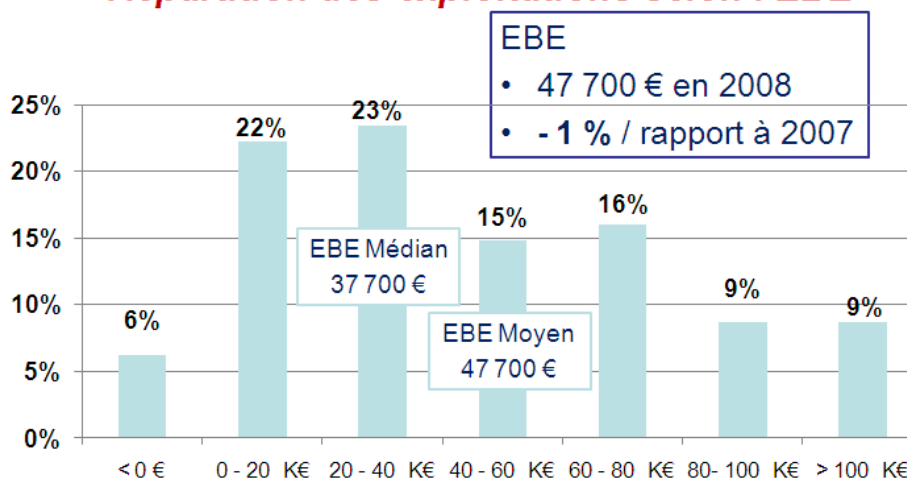
Avec des charges opérationnelles contenues et un produit en légère progression, la marge brute globale connaît une très légère progression de 2 %.

La valeur ajoutée qui s'établit à 100 800 € permet de couvrir les frais de personnel pour 41 100 € et dégager ainsi un excédent brut d'exploitation de 47 700 €. Mais cet EBE est en baisse d'un peu plus de 1 %.



L'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein de l'échantillon. La moitié des entreprises dégagent un EBE en deçà de 38 000 €, tandis que près d'une exploitation sur cinq dépasse les 80 000 € d'EBE.

Répartition des exploitations selon l'EBE



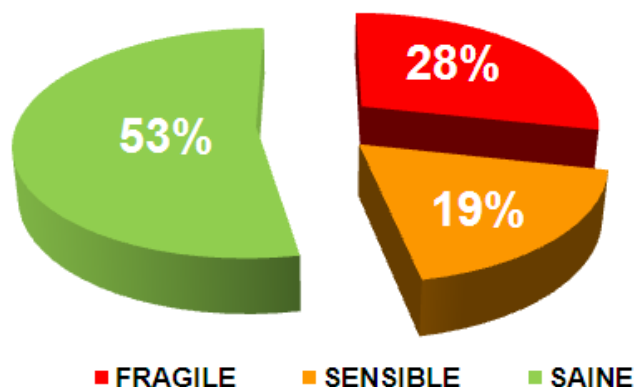
5.4 La situation financière

Les annuités consomment environ 30 % de l'EBE. Le revenu disponible autorise des prélèvements privés à hauteur de 23 700 €, soit légèrement moins de 15 000 € par actif familial. En 2008, la capacité d'autofinancement s'élève à 9 300 € en moyenne.



Cet exercice comptable permet d'améliorer quelque peu la trésorerie nette, mais le taux d'endettement moyen demeure à 55 %. Selon le calcul d'un score, la situation économique et financière apparaît saine pour plus de la moitié des structures « vente directe », mais plus d'un quart d'entre elles présente une situation fragilisée.

Analyse de la situation économique et financière



6 Vente à grossiste

6.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe une soixantaine d'entreprises, dont environ la moitié a une activité principale « fleurs coupées » et un tiers d'entreprises horticoles.

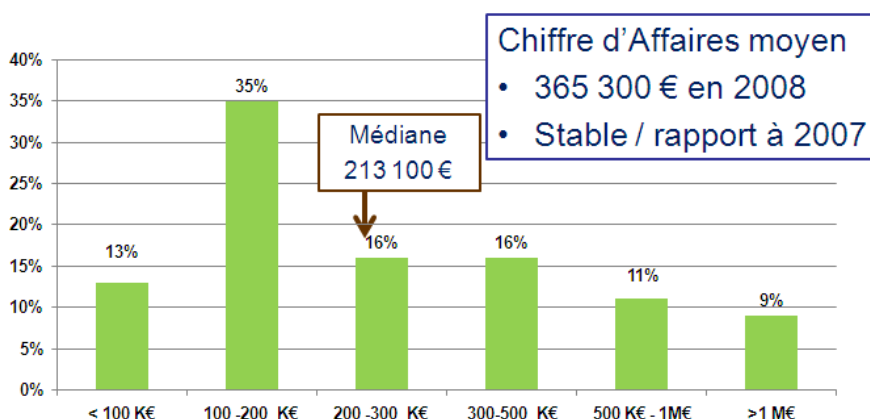
La structure moyenne compte 5,2 UTH dont 1,3 actif familial. En 2008, le chiffre d'affaires réalisé s'élevait à 365 300 € soit un peu plus de 70 000 € par UTH.

Ce produit provient pour :

- 37 % d'une activité horticole,
- 23 % d'une activité pépiniériste,
- 37 % d'une activité « fleurs coupées ».

Cet éclatement du produit moyen selon le type d'activité explique également la disparité des exploitations au regard de leur chiffre d'affaires en 2008. Près de la moitié des structures ont un chiffre d'affaires en deçà de 200 000 €, tandis qu'à l'opposé une entreprise sur dix dépasse le million d'euros de produit.

Répartition des exploitations selon le CA



6.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles d'un montant total d'un peu plus de 160 000 € sont en augmentation de 3 % par rapport à 2007 et représentent près de 44 % du produit.

Les principaux postes sont au nombre de quatre : avec 71 400 €, les semences et plants représentent 45 % des charges opérationnelles. Viennent ensuite les combustibles, les engrais et terreaux, ainsi que les emballages qui pèsent respectivement 13 %, 10 % et 9 % des charges opérationnelles.

Les charges de combustibles en hausse de 16 % et celles liées aux emballages qui progressent de 12 % expliquent la quasi-totalité de la progression des charges proportionnelles.

Près de 80% sur 4 postes

Semences et Plants : 71 400 € (-2%) soit 45% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 15 400 € (→) soit 10% des charges opérationnelles

Emballages : 20 400 € (+13%) soit 9% des charges opérationnelles

Combustibles : 21 600 € (+16%) soit 13% des charges opérationnelles

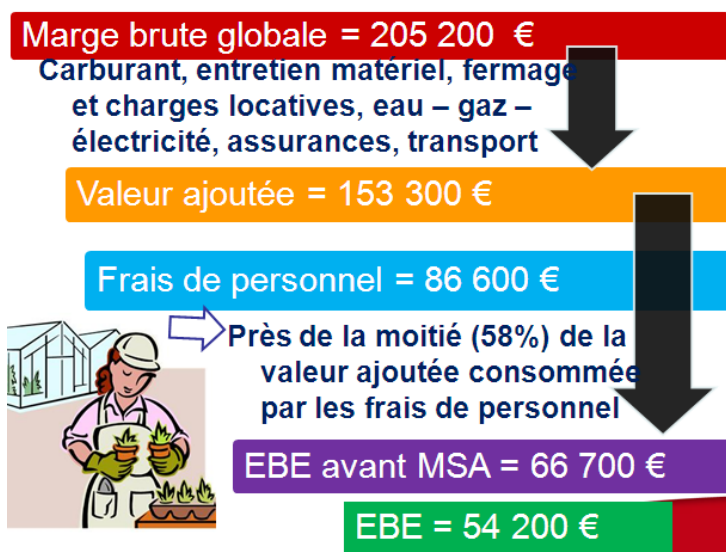
6.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Avec un produit d'activité globalement stable et des charges opérationnelles en hausse de 3 %, la marge brute apparaît en retrait en 2008 par rapport à 2007 de plus de 3 000 € à 205 200 €.

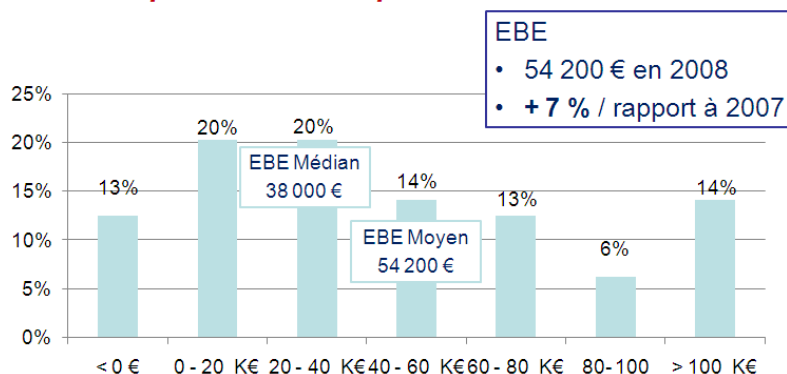
De même la valeur ajoutée diminue de 2 %. À noter des hausses significatives des postes « carburants », « eau, gaz électricité ».

Avec une diminution moyenne de 0,2 UTH, on assiste à une sensible compression des frais de personnel à 86 600 €, permettant ainsi à l'EBE de progresser de près de 7 % à 54 200 €.

Dans ce groupe également, la dispersion des entreprises selon l'EBE est assez forte. 50 % des structures dégagent moins de 38 000 €, tandis qu'une entreprise sur cinq est à plus de 80 000 €.



Répartition des exploitations selon l'EBE



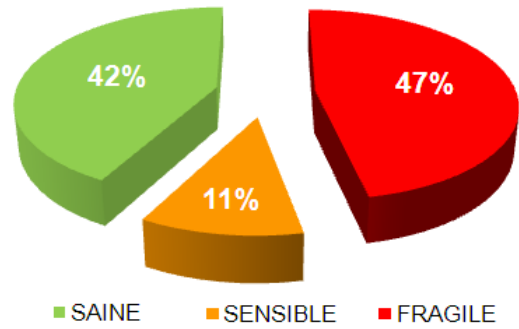
6.4 La situation financière

L'EBE permet de faire face aux annuités et frais financiers à hauteur de 30 000 € et de dégager un revenu disponible de 24 200 €. Les prélèvements privés à 16 000 € en consomment les deux tiers, dégageant au final une capacité d'autofinancement de 8 200 €.



En sortant d'une année 2007 difficile (CAF négative), l'exercice 2008 permet au groupe « vente à grossistes » de stabiliser sa situation financière. Si le pourcentage d'entreprises en situation fragilisée demeure important (47 %), la part d'entreprise en situation saine progresse de 3 points à 42 %.

situation économique et financière



7 Conclusion

L'Observatoire des entreprises horticoles et pépinières s'appuie sur l'analyse de 200 structures pour les exercices comptables de 2007 et 2008. En couvrant une dizaine de bassins de production, cet échantillon reflète une diversité géographique. De même, une attention a été apportée dans la sélection des exploitations selon leur production principale (horticulture, pépinières et fleurs coupées) et selon leur mode de commercialisation dominant (vente directe, vente à grossistes, vente à des collectivités, vente à des distributeurs).

Ce choix de la diversité des situations explique la forte disparité constatée au fur et à mesure de l'étude, avec un chiffre d'affaires de moins de 100 000 € pour 18 % des entreprises à plus d'un million d'euros dans 6 % des cas. Malgré tout, on note une forte concentration du panel autour des premières classes.

Globalement, l'exercice 2008 laisse apparaître une année légèrement plus favorable que l'année 2007. Pour la plupart, une augmentation du chiffre d'affaires a été constatée et a permis d'absorber la hausse des charges opérationnelles.

Mis à part le sous-groupe « pépinière plein champ » dont l'EBE ressort en baisse, l'année 2008 se solde par une hausse de la performance économique. De même sur tous les groupes la capacité d'autofinancement est positive, ce qui n'était pas le cas l'année précédente.

Sur le plan financier, les horticulteurs apparaissent les plus endettés (taux d'endettement à près de 70 %) à l'inverse des pépiniéristes de plein champ (51 %).

Afin de compléter cette analyse, il a été calculé le score économique et financier, résultat d'une équation mêlant la rentabilité, la trésorerie et l'endettement. Globalement, en 2008, ce score est assez stable dans la répartition des exploitations selon les trois classes : situation saine (46 % des entreprises du panel), situation sensible (16 %) ou situation fragile (38 %).

Outre l'état des lieux permis par ce score, il serait possible de posséder une vision dynamique de la trajectoire financière des entreprises horticoles et pépinières.

Établi à partir d'une analyse pluriannuelle (au moins 3 ans), ce diagnostic vise à repérer les logiques d'investissement des entreprises : développement, croisière, déclin. Il sera rendu possible dans une prochaine édition de ce « baromètre » du secteur par une année supplémentaire de référence.

Le croisement de la situation économique avec la trajectoire financière des exploitations renforcera cet observatoire et ses objectifs : suivre la santé financière et repérer les fragilités du secteur horticole et pépinières.

8 Glossaire

UTH : unités de travail humain = nombre de personnes travaillant sur l'exploitation exprimé en équivalent temps plein.

UTAF : unités de travail agricole familiales = nombre de personnes de la famille travaillant sur l'exploitation exprimé en équivalent temps plein (y compris le chef d'entreprise).

Charges opérationnelles : charges directement liées à la production (= charges proportionnelles).

Marge brute : produit brut - charges opérationnelles.

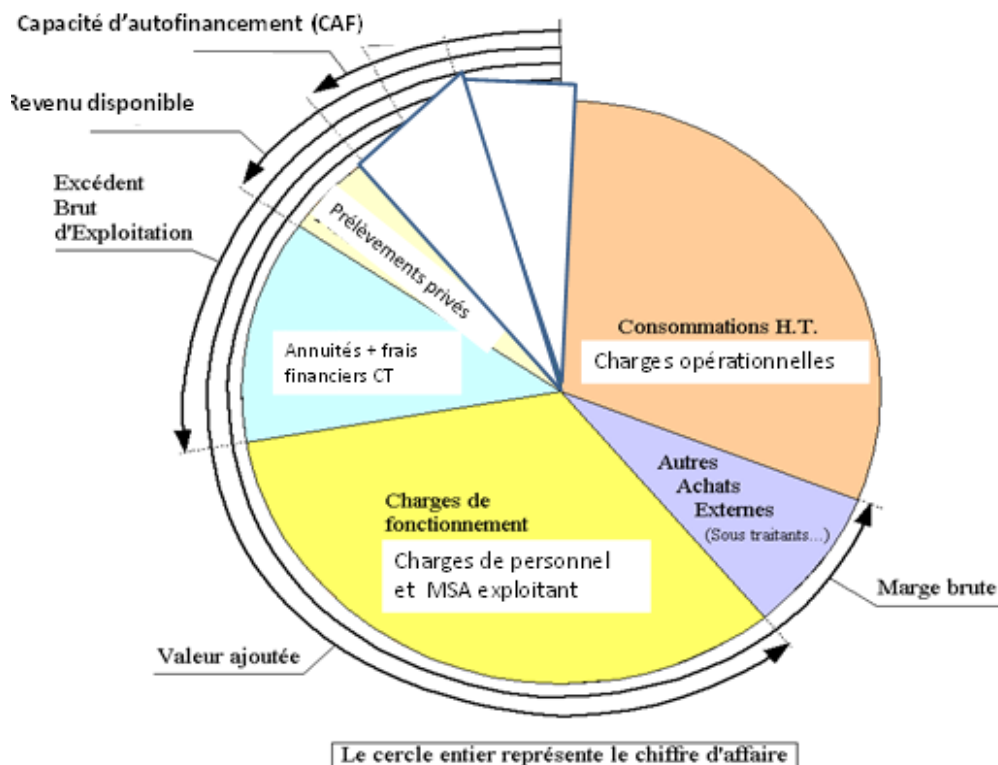
Valeur ajoutée : Marge brute - autres charges liées à l'activité (hors personnel et financier).

Excédent brut d'exploitation (EBE) : valeur ajoutée - charges de personnel y compris les charges sociales de l'exploitant. Ce solde de gestion est très utilisé pour mesurer les sommes disponibles pour rémunérer l'exploitant, assurer la charge financière et autofinancer une partie des investissements.

Revenu disponible : EBE - charges financières.

CAF : capacité d'autofinancement = EBE-charges financières - prélèvements privés.

Taux d'endettement : (emprunts LMT + dettes CT)/total de l'actif.



Les études de FranceAgriMer / Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières / édition octobre 2010 /
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex /
tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr /
Directeur de la publication : Fabien Bova / Rédaction : CER France ; FranceAgriMer unité Cultures et filières spécialisées /
Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO / Impression : atelier d'impression de l'Arborial /
Sources principales : CER France / Crédits photos : droits réservés / © : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer.

